



Lettre ouverte au futur Ministre de l'Éducation nationale

« Merci de respecter les décharges des écoles de 1 à 3 classes »

Chaque rentrée, les directrices et directeurs d'écoles de 1 à 3 classes attendent leur calendrier annuel de décharge, indispensable pour assurer la gestion administrative et le pilotage pédagogique de leur école.

Dans la réalité, la plupart de ces collègues n'auront aucune programmation annuelle : leurs journées de décharge dépendront uniquement de la disponibilité des remplaçants.

Pire encore, le nombre de directrices et directeurs n'atteignant pas le minimum réglementaire augmente chaque année.

Nous rappelons au ministère le cadre officiel :

- 6 jours de décharge pour les classes uniques (dont 2 à 3 jours dès le 1^{er} trimestre) ;
- 12 jours pour les écoles de 2 ou 3 classes (au moins 1 jour par mois).

Nous demandons un audit national sur l'application réelle des décharges, afin d'identifier :

- les académies qui respectent la réglementation en établissant un calendrier annuel,
- celles qui transforment les décharges en variable d'ajustement, prévenant les directrices et directeurs au dernier moment de la venue d'un remplaçant.

Le S2DÉ se tient prêt à transmettre au ministère des exemples concrets : des académies organisées et respectueuses de la réglementation, mais aussi celles qui « naviguent à vue » au détriment des directrices, directeurs et des équipes pédagogiques.

Monsieur le futur Ministre, respecter les textes en vigueur n'est pas une option. Les petites écoles méritent des décharges réelles, régulières et programmées. Elles ne sont déjà pas assez nombreuses et suffisantes.